

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente ; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président ; Éric **JACOTÉ**, Vice-Président ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente, Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière ; Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives ; **Fabien RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information ; Christophe **MANIN**, Directeur Technique National, Cédric **CHAUMOND**, Directeur technique national adjoint.

Invité excusé : Marc **MADIOT**, Président de la LNC, Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire ;

La séance est ouverte à 19 heures 30

I - ADOPTION DU PV DU BE DU 11 JUIN 2020

Après une précision apportée par Anne Le Page , le projet de PV est adopté à l'unanimité.

II - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET POINT GLOBAL SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE

Le Président rend compte d'une réunion du Conseil d'administration du CNOSF dont le but était principalement de préparer la prochaine Assemblée Générale du CNOSF. Le Président du CNOSF souhaitait notamment faire approuver une charte de bonne conduite qui vise par exemple à ne pas exercer de concurrence déloyale entre les Fédérations.

A été rappelé la pertinence des dispositifs "Carte passerelle" et "Mon club près de chez moi".

Le secrétaire général fait état de courrier envoyé au Président du Comité Régional de Nouvelle Calédonie pour faciliter la reprise des compétitions puisque le gouvernement territorial n'a pas le même timing de déconfinement qu'en Métropole et que le process est accéléré sur ce territoire.

Le directeur juridique informe de la demande du Comité Régional de Guadeloupe de pouvoir faire évoluer le libellé de son intitulé dans le même temps où serait effectué une évolution de leurs statuts, tout en testant dans le cadre des statuts types.

Le Bureau Exécutif demande quelques jours de réflexion avant d'apporter une réponse à cette demande spécifique.

Il est également évoqué quelques difficultés avec certaines préfectures et l'intervention du service juridique de la FFC pour tenter de régler les soucis ; interventions qui semblent apporter des solutions dans la plupart des cas.

Le directeur juridique fait part de la parution au Journal Officiel le jour même d'une loi, encadrant divers domaines, qui "couvre" juridiquement les décisions réglementaires exceptionnelles prises par les Fédérations en période de crise de COVID 19, mais aussi une explication sur le rôle du Conseil Scientifique par rapport aux reprises de compétitions et à l'accueil du public.

A suivre de près :

Enfin, et après avoir débattu des diverses contraintes existantes et qui restent susceptibles à tout moment d'évolutions, il est décidé de réouvrir la possibilité d'organiser des compétitions amateurs avec effet immédiat et de communiquer dès le lendemain à l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux sachant que ce communiqué devra être destiné à l'ensemble des disciplines pratiquées à la FFC et qu'il devra bien spécifier les conditions cumulatives d'autorisation, à savoir :

- le respect des règlements sportifs édictés par la FFC et de ses organes déconcentrés ainsi que des règles d'inscription, et de tarification en découlant, des épreuves aux calendriers régionaux,
- du respect, pour les épreuves se déroulant sur la voie publique, des règles techniques et de sécurité de la FFC, ainsi que de la procédure de déclaration administrative auprès de la préfecture ou de la commune concernée,
- du respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la compétition, qu'il s'agisse de règles relatives à la distanciation interpersonnelle ou relatives au rassemblement.

Enfin, il sera nécessaire de préciser les règles à date concernées par ce dernier paragraphe sachant qu'il est possible qu'elles changent à tout moment et que l'adaptation sera le maître mot en la matière.

Le Bureau Exécutif approuve les principes de ce communiqué.

Il est procédé ensuite à une planification des prochaines réunions

Bureau Exécutif: les 25 juin(visio) et 9 juillet(présentiel)

CNPR: le mercredi 15 juillet(visio)

Conseil Fédéral: le samedi 18 juillet (visio)

III - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Sur le plan RH, Bénédicte Foubert- Lautrous présente le volet sanitaire du plan de reprise d'activité qui a été validé par le médecin.

Le Trésorier Général donne ensuite les éléments qui ont permis de construire le budget rectificatif.

En complément du document constitué des tableaux de préparation budgétaire 2020, sont également disponibles et analysés d'autres documentations relatives au récapitulatif du budget rectificatif des investissements, à l'impact du chômage partiel sur la masse salariale, à l'impact de la crise sur le secteur de la vie associative et de de la structuration du résultat et des écarts avec le budget initial.

Il ressort de l'ensemble de ces données que :

- l'impact de la crise sur les produits se situe aux environs de 4 millions d'euros, correspondant à la baisse du CA qui s'établit à 16 M€ contre 20 M€ au budget primitif.
- que la bonne capacité de gestion et la solidité des finances à l'orée de la crise a contribué à établir un climat favorable à des négociations avec certains de nos interlocuteurs(Assurance, Etat...)
- que l'ensemble de ces conditions et résultats permettent d'entrevoir des politiques de relance qui devront être validées, par rapport à nos licenciés (rabais pour les licenciés mineurs en 2021 qui étaient déjà licenciés en 2020), par rapport aux clubs organisateurs, et par rapport aux comités départementaux et comités régionaux.

Au niveau des chiffres, le résultat du budget au 31 octobre 2020 s'établirait à une perte de 56 820 euros ; soit un écart avec le budget initial défavorable de 419 896 euros.

Parmi les éléments les plus importants, figurent des économies importantes au niveau de la masse salariale (428 593 euros de prise en charge par le chômage partiel) des budgets utilisés par la DTN et par la DAS mais aussi des charges diverses des services extérieurs, du budget communication ou de celui des commissions par exemple.

Au niveau des différentiels négatifs sur les charges, on retrouve des reversements de participation au règlement des assurances, des charges diverses supplémentaires dues à des litiges ou des décalages, des provisions diverses non prévues dans le budget initial.

N'est pas comptabilisée une économie éventuelle sur les loyers et la mise à disposition de locaux ou les prestations réalisées au vélodrome de Saint Quentin en Yvelines car des négociations sont en cours.

A contrario, sont intégrées des provisions pour une opération ciblée sur des rabais accordée à une catégorie de licenciés 2021, mais aussi le placement en fonds dédiés pour 2021 d'une partie sportive de la subvention ANS.

Des débats s'engagent sur la possibilité de permettre aux comités régionaux de faire "une année blanche" au niveau du règlement de la part "assurances épreuves" en contrepartie de réductions ciblées sur les droits d'organisation régionaux.

Le Bureau Exécutif s'y montre favorable et les modalités précises restent à trouver.

Le projet de budget rectificatif est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier Général tient à remercier toutes les équipes qui ont permis de maîtriser cette situation de crise et affirme que c'est cette logique collective qui a donné des résultats depuis le début du mandat. Il rappelle également que ce budget sera présenté au CSE .

IV - ORGANISATIONS ET COMMISSIONS

En sus des modifications de calendriers et des propositions d'évolutions réglementaires qui sont dans les annexes, il est remarqué que:

- l'objectif de parution du nouveau calendrier en numérique est fixé à la première semaine de juillet
- pour la route, une visio conférence sera très prochainement organisée pour le championnat de l'avenir, qu'une autre réunion à distance sera réalisée entre la CN route et les équipes N1 et N2 de la même manière que pour le cyclisme féminin.
- certains partenaires ont été trouvés sur certains championnats.
- le Président fait un tour de la situation des Championnats de France Élite route avec le retrait de Plumelec et la recherche de solution sachant qu'il faut aussi espérer un avis favorable de la Préfecture.
- pour le VTT sont votées à l'unanimité des modifications réglementaires concernant le système d'engagement et la participation au Championnat de France Trial.
- pour le Cyclisme pour tous, est procédé à l'octroi du label d'or à l'épreuve "Le triangle du Doubs".
- pour le Freestyle est évoqué la nécessité de reprendre contact avec un organisateur potentiel de championnat de France.

Enfin, Anne Le Page annonce que le guide sanitaire, côté FFC, est prêt et qu'il pourrait sortir la semaine suivante.

V – DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le Directeur Technique National informe de la reprise des athlètes des pôles sur le site de Saint-Quentin-Yvelines.

D'autre part, la formation " coach mobilité" recueillera 32 stagiaires.

Au niveau du développement du cyclisme santé, il existe deux établissements susceptibles d'être retenus pour des expérimentations afin d'affiner les dispositifs et de faire en sorte de dupliquer ceux-ci sachant que certains comités départementaux ou régionaux ont déjà fait part de leur intérêt.

VI - COMMUNICATION

Un courrier sera envoyé aux organisateurs d'épreuves fédérales leur rappelant les diverses mesures prises (abaissement du plancher des grilles de prix, limitation du nombre d'engagés par club lorsque le maximum est atteint...)

Les éléments concernant l'opération "Un été à vélo" partiront le lendemain à destination des comités régionaux et départementaux

Le communiqué sur la réouverture des compétitions amateurs sera envoyé dès le lendemain également.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Sylvain Duployer évoque la problématique qui va voir le jour sur l'utilisation des véhicules et il acté que la priorisation sera faite par rapport à nos événements fédéraux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

La prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra le jeudi 25 juin 2020 à 19h30.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUÉY

**Proposition Commission Nationale VTT
Bureau Exécutif du 18 juin 2020**

Disciplines	Texte en vigueur	Proposition de texte	Réunion de BE	Réunion de CF
Trial	Trial – Participation aux Championnats de France			
	<p><u>Championnats de France de VTT - Trial</u> <u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <p>3.OUVERTURE DU CHAMPIONNAT</p> <p>3.1 Si des Coupes de France sont organisées avant les Championnats de France de TRIAL, et que ces manches ont lieu au moins 3 semaines avant les Championnats de France, dans ce cas l'épreuve sera ouverte aux coureurs français, issus du classement général de la Coupe de France TRIAL en cours, parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les 20 premiers de la classe Elite, soit tous les Français en Elite ➤ Les 20 premiers de la classe Expert ➤ Les 30 premiers de la classe Nationale 1 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 2 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 3 ➤ Les 20 premiers de la classe Jeune ➤ Toutes les Femmes. <p>3.2 Dans le cas où il n'y aurait pas de Coupe de France avant les Championnats de France, ou que le ou les manches auraient lieu 3 semaines avant les Championnats de France, les pilotes répondant aux critères ci-dessous seront qualifiés d'office. L'ensemble des pilotes concernés seront regroupés dans la liste « Classification des Classes Trial » et auront comme statut : « Qualifié <i>-place réservée</i> ».</p> <p>Classe Elite</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coureurs classés parmi les 10 premiers de cette classe l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme. 	<p><u>Championnats de France de VTT - Trial</u></p> <p>Il est proposé de simplifier les inscriptions aux Championnats de France, et de reproduire le système d'inscription aux Coupes de France. Cette simplification retire les quotas des comités et allège leur partie administrative.</p> <p><u>Proposition d'ajout au règlement particulier</u></p> <p>3.OUVERTURE DU CHAMPIONNAT</p> <p>3.1 Si des Coupes de France sont organisées avant les Championnats de France de TRIAL, et que ces manches ont lieu au moins 3 semaines avant les Championnats de France, dans ce cas l'épreuve sera ouverte aux coureurs français, issus du classement général de la Coupe de France TRIAL en cours, parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les 20 premiers de la classe Elite, soit tous les Français en Elite ➤ Les 20 premiers de la classe Expert ➤ Les 30 premiers de la classe Nationale 1 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 2 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 3 ➤ Les 20 premiers de la classe Jeune ➤ Toutes les Femmes. <p>3.2 Dans le cas où il n'y aurait pas de Coupe de France avant les Championnats de France, ou que la ou les manches auraient lieu 3 semaines avant les</p>	<p>Adoptée au BE du 18.06.20</p>	<p>Soumis au vote du CF du 18 juillet 2020</p>

- Les 3 premiers de la classe Expert de l'année précédente en « Coupe de France & Championnat de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme, dans la limite de 7 places.

Classe Expert

- Les coureurs classés parmi les 12 premiers de cette classe l'année précédente (excepté les coureurs montant en Elite) en « Coupe de France & Championnats de France »,
 - Les 3 coureurs Elite l'année précédente ne pouvant être maintenus dans cette classe. en « Coupe de France & Championnats de France »
 - Les 5 premiers coureurs de la classe Nationale 1 en « Coupe de France & Championnats de France »,

Classe Nationale 1

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en EXPERT) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les 7 premiers National 2 de l'année précédente au cumul des résultats "Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.

Classe Nationale 2

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en Nationale 1) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de la classe Nationale 3 l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France ».

Classe Nationale 3

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France ».

Classe jeune Homme

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France »

Classe Femme

- Inscription libre pour les Femmes à partir de Cadette 2.

Championnats de France. En fonction des leurs résultats de l'année précédente, les pilotes auront la possibilité de s'inscrire dans telle ou telle classe de niveau. La répartition sera établie chaque année dans un document annexe intitulé « Classification des Classes Trial ».

Les inscriptions sont limitées comme suit :

- Classe Elite, 20 pilotes
- Classe Expert, 20 pilotes
- Classe Nationale 1, 30 pilotes
- Classe Nationale 2, 50 pilotes
- Classe Nationale 3, 50 pilotes
- Classe Jeune, 20 pilotes
- Toutes les Femmes.

Classe jeune Femme

- Inscription libre pour les Femmes de Benjamine à Cadette 1

2.1 Et aux sélections régionales, deux coureurs par comité Régional et par classe, soit un total de 10 coureurs par comité Régional.

2.2 Les pilotes inscrits sur les quotas régionaux seront inscrits dans les classes correspondant à leur niveau. La répartition sera indiquée dans le document annexe intitulé « Classification des Classes Trial » et auront comme statut : « Inscription libre – si place disponible »

2.3 Les compétiteurs doivent être de nationalité française et titulaire d'une licence FFC : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors ou de 3e catégorie minimum, délivrée 1 mois au minimum avant la date des championnats.

Des pilotes de catégorie inférieure (Pupilles 9-10 ans) pourraient éventuellement participer aux Championnats de France à condition d'être qualifiés par la Coupe de France et sur dérogation de la Direction Technique Nationale.

4.ENGAGEMENTS

Les coureurs non qualifiés d'office ou hors quota doivent s'inscrire par l'intermédiaire de leur comité régional respectif, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), et acquitter les droits correspondants.

Les coureurs mentionnés, hors quota et qualifiés d'office, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), devront valider leur engagement sur la plateforme d'inscription en ligne de la Fédération Française de Cyclisme (www.ffc.fr). Le règlement des droits s'effectuera obligatoirement en ligne par carte bancaire.

Les comités régionaux auront la possibilité de s'opposer à l'inscription de pilotes hors quota ou qualifiés d'office, dans le cas où des coureurs ne participeraient pas aux championnats régionaux. En revanche des dérogations pourront être accordées par la Direction Technique Nationale pour les pilotes des collectifs France.

Bureau Exécutif du 18 juin 2020
Epreuves Officielles VTT

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 18/06/2020	PROPOSITION VOTE BE	CONFIRMATION ECRITE ORGA
COUPE DE FRANCE						
27/03/2020	29/03/2020	Marseille Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#1	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE		OUI
17/04/2020	19/04/2020	Levens Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 16-18 octobre 2020 (sous réserve calendrier UCI)		OUI
08/05/2020	10/05/2020	Lons le Saunier Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#3	Bourgogne Franche Comté	ANNULEE ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur)		OUI
24/05/2020	24/05/2020	Métabief Coupe de France VTT SKF DH#1	Bourgogne Franche Comté	REPORT 29-30 août (sous réserve confirmation calendrier UCI)		OUI
05/06/2020	07/06/2020	Ussel Coupe de France VTT SKF XCO#4/XCR	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE 2020 ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur)		OUI
27/06/2020	28/06/2020	Liffré Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bretagne	ANNULEE ATTRIBUTION 2021		OUI
04/07/2020	05/07/2020	Valberg Coupe de France VTT SKF DH#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE		OUI
25/07/2020	26/07/2020	Les Orres Coupe de France VTT SKF DH#3	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 12-13 septembre (sur programme 2 jours)		OUI
07/08/2020	09/08/2020	L'Alpe d'Huez Coupe de France VTT SKF XCO#5/XCE#4/DH#4	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE	Demande à l'UCI pour l'accueil des épreuves JUNIORS SERIES XCO Hommes et Femmes sur cette manche de Coupe de France. Sous réserve d'approbation par l'UCI.	OUI
08/08/2020	09/08/2020	Montgenèvre Coupe de France VTT SKF TRIAL	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE		OUI
12/09/2020	13/09/2020	Belfort Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE		
14/08/2020	16/08/2020	Les 2 Alpes Coupe de France VTT SKF DHI	Auvergne Rhône Alpes	NOUVELLE		OUI
COUPE DE FRANCE ENDURO						
20/06/2020	21/06/2020	Val D'allos Coupe de France VTTAE ENDURO	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 22-23 août		OUI
27/06/2020	28/06/2020	Val D'allos Coupe de France VTT ENDURO	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 22-23 août		OUI
01/08/2020	02/08/2020	Saint Sorlin d'Arves Coupe de France VTT ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 15-16 août		OUI
22/08/2020	23/08/2020	Val d'Isère Coupe de France VTT ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE		OUI
05/09/2020	06/09/2020	Loudenvielle Coupe de France VTT ENDURO & VTTAE ENDURO	Occitanie	REPORT 12-13 septembre 2020		OUI
03/10/2020	04/10/2020	Talloires Coupe de France VTTAE ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE		
TROPHEE DE FRANCE						
02/08/2020	06/08/2020	L'Alpe d'Huez Trophée de France des Jeunes Vététistes	Auvergne-Rhône-Alpes	ANNULEE		
CHAMPIONNATS DE FRANCE						

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 18/06/2020	PROPOSITION VOTE BE	CONFIRMATION ECRITE ORGA
04/07/2020	04/07/2020	Megève Combloux Championnats de France XC MARATHON / MB RACE	Auvergne-Rhône-Alpes	ANNULES ATTRIBUTION 2021 2, 3 et 4 juillet 2021		OUI
10/08/2020	10/08/2020	Transmaurienne - Val Cenis Championnats de France XC MARATHON & MARATHON MASTERS	Auvergne-Rhône-Alpes	NOUVELLE		OUI
09/07/2020	12/07/2020	Les Ménuires Championnats de France XCO/DHI/TRIAL/XCR COMITES/XCO et DHI MASTERS/VTAE XC	Auvergne-Rhône-Alpes	REPORT 21-23 août		OUI
07/08/2020	09/08/2020	L'Alpe d'Huez Championnats de France XCE	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE		OUI
05/09/2020	06/09/2020	Loudenvielle Championnats de France VTT ENDURO	Occitanie	REPORT 12-13 septembre 2020		OUI
COUPES DU MONDE ET EPREUVES INTERNATIONALES						
20/05/2020	24/05/2020	Olargues Enduro World Series	Occitanie	REPORT 17-18 octobre		OUI
05/06/2020	05/06/2020	Villars de Lans Coupe du Monde XCE	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 25 septembre 2020		OUI
17/07/2020	19/07/2020	Valberg Enduro World Series - E Bike	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE ATTRIBUTION 2021		OUI
31/07/2020	02/08/2020	Cordon Jeux Mondiaux de la Jeunesse TRIAL	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 2021 (sous réserve de confirmation de l'UCI)		OUI
18/09/2020	20/09/2020	Les Gets Coupe du Monde UCI MTB Mercedes-Benz XCO/XCC/DHI	France - Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE		
CHAMPIONNATS DU MONDE						
20/08/2020	23/08/2020	Pra Loup Championnats du Monde Masters XCO DHI	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULES		OUI
CHAMPIONNATS REGIONAUX						
		CHAMPIONNATS REGIONAUX		Date libre		

**Bureau Exécutif du 18 juin 2020
Epreuves Officielles Cyclisme Pour Tous**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 18/06/2020	PROPOSITION VOTE BE	COURRIER/MAIL CONF ORGANISATEUR
TROPHEE LABEL D'OR						
29/03/2020	29/03/2020	GRANFONDO NICE COTE D'AZUR	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 11 octobre 2020		OUI
04/04/2020	05/04/2020	L'HERAULTAISE	Occitanie	ANNULEE		
25/04/2020	25/04/2020	LA BOURGOGNE CYCLO	Bourgogne Franche Comté	ANNULEE		OUI
10/05/2020	10/05/2020	GRANFONDO LA VENCOISE	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	REPORT 25/10 (sous réserve de confirmation de l'organisateur)		
17/05/2020	17/05/2020	LES BOUCLES DU VERDON	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	ANNULEE		
14/06/2020	14/06/2020	LA PERIGORDINE	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE		
20/06/2020	20/06/2020	L'ARDECHOISE	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE		
27/06/2020	27/06/2020	L'ARIEGEOISE	Occitanie	ANNULEE		
05/07/2020	05/07/2020	LE PAPE MARMOTTE GRANFONDO ALPES	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 5 septembre 2020		OUI
11/07/2020	11/07/2020	GRAND HUIT VOSGIEN	Bourgogne Franche Comté	ANNULEE		
12/07/2020	12/07/2020	LA PYRENEENNE	Occitanie	ANNULEE		
09/08/2020	09/08/2020	L'ETAPE SANFLORAINE	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE		
23/08/2020	23/08/2020	LA LOUIS PASTEUR	Bourgogne Franche Comté	ANNULEE (transformée en RANDO)		
29/08/2020	29/08/2020	LE TRIANGLE DU DOUBS	Bourgogne Franche Comté		NOUVELLE EPREUVE	
27/09/2020	27/09/2020	LES BOSSES DE PROVENCE	Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur	MAINTENUE		
FFC MASTERSERIES						
19/04/2020	19/04/2020	DEFI 47	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE		
03/05/2020	03/05/2020	LA MONMOND	Centre Val De Loire	ANNULEE		
31/05/2020	31/05/2020	GRANITE MONT LOZERE	Occitanie	ANNULEE		
31/05/2020	31/05/2020	BOUCLES DU HAUT BEARN	Nouvelle Aquitaine	REPORT 11 octobre 2020		
06/06/2020	06/06/2020	CYCLO DE L'INTERIEUR	Ile de France	ANNULEE		
13/06/2020	13/06/2020	LA ELOI TASSIN	Pays De La Loire	ANNULEE		
19/06/2020	19/06/2020	LA TRICOLERE	Bretagne	ANNULEE		
27/06/2020	27/06/2020	LA CYCLAIGOUAL	Occitanie	REPORT 29/08		
CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS						
24/07/2020	26/07/2020	Championnats de France Route Masters	Centre Val De Loire	ANNULES ATTRIBUTION 2021		OUI